

# LA CITATION DANS LES DES CARNETS DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : APPROCHE FORMELLE ET FONCTIONNELLE

Ingrid MAYEUR  
Université de Liège

## 1. Cadre, problématique et corpus

Les écrits scientifiques sont généralement fondés sur un savoir antérieur par rapport auquel le chercheur se situe. Plus fondamentalement, le discours scientifique apparaît bien, à l'instar des autres discours théoriques, comme un *discours d'autrui* (Reuter 2001 ; cité par Jeanneret 2004) – en particulier celui des SHS, qui se fait également l'écho des paroles des sujets sociaux et prétend tenir un discours *en leur nom* (Jeanneret 2004). Les modes de référencement à ces discours autres sont variés, pouvant recourir tant à l'allusion, à la reformulation qu'à la citation au sens strict (Boch et Grossman 2002), sur laquelle portera notre analyse. On s'interrogera ici sur le devenir de ces citations au sein des écrits de blogs de recherche, d'un point de vue formel mais aussi fonctionnel : les citations sont-elles convoquées comme preuves, contrepoints, définitions, voire à d'autres fins ? On étudiera par ailleurs ce que ces citations nous révèlent sur l'intertexte mobilisé par ce type de communication scientifique et, de ce fait, sur l'allocutaire envisagé.

### 1.1. Citer

Dans *Critique de la trivialité*, Jeanneret rappelle l'étymologie du verbe *citer*, du latin *citare*, soit *mettre en mouvement* ; il définit la citation (ici, plutôt littéraire ou culturelle) comme « la reprise d'énoncés déjà marqués par un site énonciatif et une figure d'auteur » (Jeanneret 2014, 109). Dans son travail fondateur, Compagnon définissait minimalement la citation comme « un énoncé répété et une énonciation répétante » (Compagnon 1979, 56). S'agissant plus précisément de la citation scientifique, Rosier signale qu'elle repose sur la convocation d'un discours antérieur, par rapport auquel le locuteur va se positionner, discours « qu'on a extrait d'un texte et qu'on recontextualise, soit en l'absorbant dans la syntaxe du texte second soit en le 'greffant' comme un bloc homogène mais pointé comme extérieur (caractères plus petits, paragraphe décalé, italiques... » (Rosier 2008, 112). Citer implique donc la « reproduction intégrale d'un segment dit ou écrit » (Rosier 2008, 3). Ces trois caractéristiques de la citation, l'extrait, sa reproduction par un nouvel acte d'énonciation et la figure de l'auteur (bien que cette dernière ne soit pas prise en compte par Compagnon, ni par Genette d'ailleurs), ne vont pas forcément de soi dans les pratiques de convocation du discours d'autrui sur le web, et cela aura des répercussions sur les modes de citation que l'on va trouver dans les billets d'*Hypothèses*.

Pour rendre compte de la circulation des paroles rapportées dans l'environnement numérique, Paveau a élaboré la notion de *technodiscours rapporté* comme une « forme numérique native de discours rapporté », qui « consiste à transférer un discours d'un espace numérique natif source à un espace numérique natif cible, *via* une procédure automatisée de partage » (Paveau 2017, 289). Dans une telle conception, on maintient le dispositif *discours citant/discours cité* mais il se trouve ici, en partie ou totalement, pris

en charge par un outil technologique de partage de contenu ; ce sont, bien souvent, des technosignes assumant l'acte d'énonciation (boutons, hyperliens, etc.). Paveau relève encore que le technodiscours rapporté implique l'embarquement des métadonnées, soit le fait que, lorsqu'est par exemple cité un article de presse (ou son contenu, partagé), c'est l'ensemble du contexte (incluant liens, images, etc.) qui est entraîné avec.

Si la proposition de Paveau présente l'avantage d'intégrer pleinement la matérialité du dispositif numérique dans l'approche des éléments linguistiques, elle pourrait contribuer à créer une césure avec des pratiques de citation au sens classique (même si en effet le marquage citationnel et/ou l'instance de prise en charge est susceptible de différer dans l'environnement numérique), qui sont toujours présentes dans les billets : elles y jouent un rôle qui est soit inscrit dans une continuité avec des pratiques antérieures, soit s'en démarquent, en raison par exemple de leur inscription dans le contexte de la *science ouverte*<sup>1</sup>.

## 1.2. Corpus

On interrogera ainsi notre corpus en étudiant à la fois les marqueurs (techno)linguistiques et les fonctions des citations dans les billets d'*Hypothèses*. On entendra par-là les citations contenues dans les billets, citant d'autres ressources (numériques ou non) en reproduisant un extrait de celle-ci et l'attribuant, le cas échéant, à une source énonciative. Nous considérons donc la citation au sens strict, qui n'est pas non plus entendue comme référence bibliographique (dans une optique qui serait celle de la *citation analysis*<sup>2</sup>). On tentera ainsi de souligner une certaine continuité des usages, tout en mettant l'accent sur la manière dont la matérialité du discours numérique est susceptible de faire évoluer ces marqueurs et fonctions.

Notre étude se fonde sur un corpus constitué de billets publiés à la *Une* de la section francophone d'*Hypothèses*<sup>3</sup>, plateforme de carnets de recherche en sciences humaines et sociales (SHS) intégrée au portail *OpenEdition*, durant trois strates temporelles (15 octobre 2016 – 15 janvier 2017 ; 15 avril 2017-15 juillet 2017 ; 15 octobre 2017 – 15 janvier 2018). Ce premier corpus, base de l'analyse, est complété le cas échéant de billets publiés sur la page d'accueil entre ces mêmes bornes. Si nous avons intercalé ici quelques captures d'écran pour le confort de la lecture, nous renvoyons pour davantage

---

<sup>1</sup> Située dans le prolongement de l'accès ouvert, mouvement favorable à la suppression des barrières d'accès aux publications scientifiques, la science ouverte poursuit l'objectif d'une large diffusion du savoir grâce aux dispositifs numériques, reposant sur la mise à disposition ouverte des données, résultats et logiciels de la recherche, ainsi que sur une approche collaborative des procédures de constitution du savoir. À ce sujet, voir p. ex. (Rentier 2018).

<sup>2</sup> Soit une approche quantitative visant à recenser les citations d'auteurs afin de déterminer leur position dans un champ scientifique (Tuomarla 2000, 192-93). Sur la construction de l'autorité par les citations dans les textes scientifiques, il faut encore signaler, dans le champ des SIC, l'article de Broudoux « Autorité scientifique et épistémique à l'épreuve de la mesure des citations » (Broudoux 2017).

<sup>3</sup> *Hypothèses. Blogs en sciences humaines et sociales*. <https://fr.hypotheses.org/>. La *Une* est constituée par le bandeau dynamique organisant le défilement de cinq billets sélectionnés par le comité éditorial.

de détails à la consultation du billet en ligne<sup>4</sup> : il est évident, par exemple, qu'une citation hypertextualisée extraite d'un billet et faisant l'objet d'une retranscription décontextualisée dans cet article, à des fins de fluidité, ne prend son sens qu'au sein de son environnement originel, avec la *relationalité* qu'il suppose (Paveau 2017).

## 2. Analyse du corpus

### 2.1. Marqueurs (techno)linguistiques des citations dans les carnets de recherche

Quelles sont les modalités par lesquelles les carnets de recherche d'*Hypothèses* prévoient la possibilité de citer des sources ? En réalité, contrairement à ce qui existe sur les réseaux sociaux, il n'y a pas de dispositif spécifique pour citer un contenu, si ce n'est (i) la possibilité qu'offre l'architexte de *WordPress* d'insérer des blocs citationnels au sein du texte, désignés comme tels par un style spécifique ; (ii) la possibilité de partager les contenus d'*Hypothèses* sur les médias sociaux, en activant les boutons dédiés – mais le billet devient alors le discours cité à destination d'un autre espace social (p. ex. *Twitter* ou *Facebook*), et, d'autre part, il est embarqué comme un tout et il n'y a pas d'opération de découpe d'extrait ; (iii) un cas particulier de dispositif citationnel : les recommandations automatisées à la fin d'un billet (p. ex. billets n° 26, 36, 45, etc.). Dans ce cas de figure, les extraits cités (titre et image d'accroche) sont des métadonnées récupérées de manière automatique, organisées en cadres qui signalent le discours cité au sein du billet comme discours citant ; cependant l'instance qui préside à la citation est algorithmique et effectue ses choix selon des critères de pertinence en fonction de mots-clés, le chercheur activant s'il le souhaite cette fonction de recommandation par un choix architextuel, mais n'étant pas maître des billets qu'il cite. Les vignettes citationnelles ne sont pas intégrées au billet par des connecteurs ; elles sont le fait d'une énonciation machinique et non de celle du locuteur-énonciateur premier.

Ceci mis à part, il n'y a donc pas de dispositif dédié à la citation sur la plateforme qui ferait de ces citations des *technodiscours rapportés* au sens où l'entend Paveau ; en revanche, les carnetiers, outre les modes de citation classiques recourant aux guillemets typographiques, aux italiques ou au retrait du bloc de texte, vont exploiter certaines technologies discursives (pour l'essentiel, la délinéarisation permise par l'hypertexte) et la polysémioticité du texte numérique (vidéos, pistes audios, technographismes, etc.) dans leurs pratiques de citation – éléments sur lesquels nous concentrerons notre analyse.

#### 2.1.1. Enrichissement hypertextuel des citations

---

<sup>4</sup> Le corpus a fait l'objet d'une description dans une bibliothèque publique Zotero : [https://www.zotero.org/groups/2218907/corpus\\_thse\\_ingrid\\_mayeur/items](https://www.zotero.org/groups/2218907/corpus_thse_ingrid_mayeur/items). Le numéro attribué à chaque billet correspond à l'étiquette liée à la fiche ; après avoir cliqué sur une étiquette dans le nuage de tag pour consulter une référence, il est nécessaire de revenir à la bibliothèque principale avant d'en sélectionner une autre. Nous proposons également une liste bibliographique du corpus sur une page de notre carnet de recherche : <https://driv.hypotheses.org/corpus-de-these>. Nous remercions l'équipe d'*OpenEdition* pour la communication des données nécessaires à la constitution du corpus.

Lien hypertexte et citation sont parfois associés ; or, comme le relève Paveau, le lien hypertexte ne cite pas, il offre au lecteur la possibilité d'une délinéarisation vers un discours autre, qui est un discours-cible dans le chef du locuteur (mais que le lecteur peut très bien choisir de ne pas convoquer). L'hyperlien n'est donc pas en soi une citation, mais la citation peut le cas échéant s'associer à une technologie discursive qui est la délinéarisation (soit la rupture de l'axe syntagmatique du discours par l'hypertexte). Le lien hypertexte est alors l'outil technique, et le *technomot* (ou *technosegment*) un marqueur linguistique (Paveau 2016). Si l'hyperlien ne constitue pas en lui-même un marqueur de citation (bien qu'il puisse être l'indice d'un intertexte), l'enrichissement hypertextuel apparaît dans certains cas comme un adjuvant aux marqueurs linguistiques de la citation. Dit autrement, la technologie discursive de la délinéarisation est désormais étroitement associée aux modes de citation.

Le marqueur de délinéarisation (signalé par un soulignement et/ou une couleur autre d'un mot ou d'une suite de mots) peut porter sur l'extrait cité dans son entièreté (ainsi, dans le billet n°60, marqueurs typographiques de la citation et marqueur hypertextuel se superposent : cf. fig. 1) ou la source énonciative (qui peut être le nom d'auteur, ou le nom du site ou média : p. ex. « Source : [HathiTrust Rights Database](#) » dans le billet n°87, ou encore « ([Libération](#), 9 août 1995) », dans le billet n°69).

Fig. 1 : Extrait du billet n°60 (Capturé le 6 mars 2018)



Le segment hyperlié peut aussi être un déictique précédant la citation (« j'ai découvert [ce texte un peu curieux](#) », billet n°63)<sup>5</sup> ou encore porter sur le verbe de dire (« Carole Helpiquet, [...] [expliquait ainsi à Rue89](#) que », billet n°26). Il arrive par ailleurs que l'hyperlien pointe non pas vers le cotexte énonciatif d'où provient la citation (comme c'est en général le cas), mais, pour des noms d'auteurs, vers leur compte *Twitter* ou *Facebook* (p. ex. « [Brett White](#) a parlé d'une « [revanche de la purge rurale](#) », billet n°60) ; ou pour une œuvre, vers sa notice en catalogue (« Extrait de la préface du [catalogue de Domenico Maria Berardelli](#) », billet n°15) : l'enrichissement hypertextuel se rapproche dans ce cas non tant d'une augmentation de la citation que du partage d'informations connexes (et donne à voir ce qui apparaît comme pertinent en tant qu'information connexe pour le locuteur, dans son anticipation du

<sup>5</sup> Dans le cas présent, le segment hyperlié n'est pas uniquement un déictique, mais intègre également une appréciation sur le renvoi, qui en oriente la lecture.

lectorat)<sup>6</sup>. Enfin, certains termes cités sont hyperliés sans faire l'objet d'un référencement *in situ*, dans le texte même, l'auteur postulant alors que la localisation embarquée dans le technomot/technosegment suffit à préciser la source énonciative : ainsi, dans le billet n°23, l'îlot textuel « «télévision de qualité» » renvoie à un ouvrage recensé dans un autre billet du carnet hyperlié, sans que ce billet ne figure pour autant dans la bibliographie.

La technologie discursive de la délinéarisation permet ainsi de contextualiser les citations, le plus souvent en renvoyant au texte cité dans son ensemble, mais parfois aussi en fournissant un complément d'informations sur leur auteur ou sur le média. Outre les technomots, les URL permettent également d'augmenter les références en renvoyant vers leur site énonciatif en ligne : dans ce cas, le référencement de la citation est à de rares exceptions près localisé en note de bas de page (p. ex. billet n°10).

### **2.1.2. Cadres énonciatifs audio(-visuels)**

Certaines citations exploitent la polysémotivité accrue du texte numérique, permettant d'associer des matériaux de formats divers qui s'inscrivent alors dans des espaces citationnels dédiés. Les citations concernent non seulement des extraits textuels, mais également iconographiques (p. ex. les cases d'une bande dessinée dans le billet n°31), audio et audiovisuels (p. ex. billets n°3, 12). Dans ces fenêtres, l'extrait cité est délimité par un cadre énonciatif particulier et consultable, pour les capsules audio(visuelles), sans délinéarisation, mais par l'activation d'un technosigne qui est le triangle-flèche : l'actualisation de la citation dépend donc du geste d'activation du lecteur. Dans certains cas, les cadres énonciatifs autorisent non la citation d'un simple extrait, mais d'une totalité textuelle : le billet n°6 propose des fenêtres modales ouvrant à la consultation d'un PDF, le billet n°3 donne à écouter l'ensemble d'une chanson sur la piste audio dédiée, le billet n°4 insère la capsule vidéo d'une émission complète, etc.

### **2.1.3. Technographismes**

Enfin, il faut encore signaler un cas particulier de citation numérique, celle qui est assumée par un *technographisme*. Le technographisme consiste en « une production sémiotique associant texte et image dans un composite natif d'internet » (Paveau 2017, 305). Il s'agit par exemple de mobiliser des *mêmes internet*, des éléments culturels qui sont repris de manière virale dans les espaces numériques, et se transforment par leur circulation : *gifs* animés dans le billet n°7 ; ou, encore, dans le corpus élargi, au sein du billet n°123. Dans ce cas précis (fig. 2), l'affiche de propagande américaine « *We Can Do It!* » de J. Howard Miller (1943) se trouve réinvestie par le hashtag #Resist. La source énonciative initiale n'est pas mentionnée (tandis que l'est, assez paradoxalement, celle de la banque d'image d'où est extrait le technographisme), l'extrait cité étant supposé participer d'une culture populaire partagée entre le chercheur et son allocataire postulé.

Fig. 2 : Extrait du billet n°123 (Capturé le 14 mai 2018)

---

<sup>6</sup> Sur le discours hypertextualisé assurant une fonction pragmatique de partage, voir (Rosier et Grossmann 2018).



CC Pixabay / Parentrap

Ce billet de synthèse me donne l'occasion d'exprimer quelques remarques moins agréables sur cet exercice. D'abord ne l'oublions pas, il relève de la contrainte. Ces productions ont un caractère obligatoire puisqu'elles déterminent une note d'évaluation. Je n'ai donc pas écrit de mon plein gré ! Et puis comme j'aime fournir le meilleur de moi-même, j'ai été obligée d'y passer du temps, soit pour trouver des idées, soit pour la rédaction ; or le temps est précieux pour l'apprenti-historien ! A cela s'ajoutent les exigences drastiques du professeur responsable de l'UE : des titres percutants, des phrases claires et précises, pas de « ce, cela, qui, que », des images, des gifs .... autant de consignes parfois difficiles à satisfaire. Bien sûr, je suis une personne raisonnable donc je vois tout l'intérêt de telles instructions. Elles participent de l'amélioration progressive de mon écriture et par conséquent de ma capacité à communiquer. Ainsi, de la contrainte émerge du positif.

Ces technographismes apparaissent comme des vignettes insérées dans le texte, mais qui ne sont pas introduites par des éléments linguistiques (donc contrairement aux autres fenêtres visuelles, ces matériaux ne sont pas liés à un discours d'accompagnement) ni ne dépendent d'un geste d'activation du lecteur.

On le voit, d'autres procédés de marquage que le retrait, les italiques ou les guillemets typographiques (qui continuent également d'être utilisés) permettent de convoquer le discours d'autrui dans les billets d'*Hypothèses*. Au niveau du rôle que jouent les citations dans les billets, on relèvera de la même manière une permanence de certains usages existants dans les publications scientifiques, associée à de nouvelles fonctions tributaires du contexte dans lequel les billets sont diffusés.

## **2.2. Fonctions assumées par les citations dans les billets du corpus**

### **2.2.1. *Fonction argumentative : positionnement, actualisation, illustration, définition, autocitation***

D'après l'étude de Tuomarla, la fonction argumentative est prédominante dans les citations scientifiques : il s'agit généralement de recourir à une autorité afin d'appuyer une idée, ou au contraire de s'en démarquer en utilisant la citation comme contrepoint (Tuomarla 2000, 217) – les citations assument alors une fonction de positionnement. Plus fréquentes au début des articles, elles assurent également une fonction d'*actualisation*, servant à baliser le champ de recherche du locuteur, et à construire le cadre de son propre développement (*Ibid.*, 201). Au sein des billets du corpus, si la fonction de positionnement par rapport à une autorité scientifique est bien attestée<sup>7</sup>, on ne peut pas réellement dire qu'elle y soit dominante. On pourrait

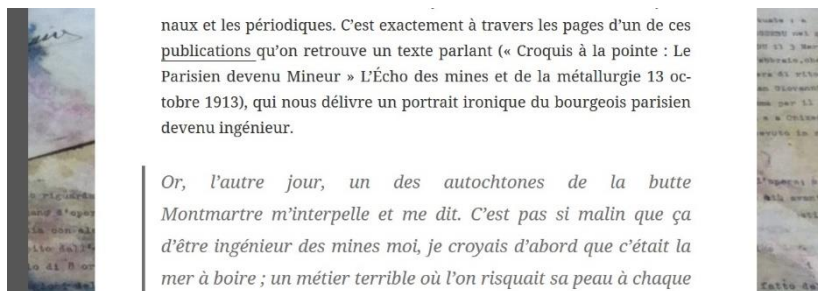
---

<sup>7</sup> On peut citer quelques exemples pour l'illustrer : les diverses citations liminaires du billet n°35, détachées typographiquement ; cet extrait du billet n°20 : « Dans l'éditorial du n°68 de la revue *Histoire de l'art*, [...] l'historien d'art Olivier Bonfait s'attachait à décrire l'« émergence d'une discipline » que Ségolène Bergeon et Georges Brunel, [...] voyaient pourtant déjà établie douze ans plus tôt. Peut-être parce qu'ils s'étaient interrogés sur la question de la discipline<sup>1</sup> sans toutefois être très convaincus ni convaincus eux-mêmes<sup>2</sup> dans leur conclusion [...] » (outre la citation en texte, une citation complémentaire hyperliée est fournie dans la note n°2) ; dans le billet n°14, une citation de Lemerrier est endossée par les auteurs pour justifier leur positionnement méthodologique ; dans le billet n°85 : « L'écriture sur ce carnet m'inspire beaucoup en ce qu'elle m'a ouvert de nouvelles manières de penser et d'écrire depuis 2010. Je repense ici à ce qu'en dit [Marie-Anne Paveau](#) : “ En effet, Internet, et le Web en particulier, ne constituent pas de simples supports pour une production scripturale qui s'y transporterait, mais bien des environnements qui

poser l'hypothèse que les écrits des carnets de recherche ne sont peut-être pas le lieu privilégié d'une inscription dans un champ disciplinaire, mais plutôt celui d'un travail concret sur les matériaux de recherche et l'inventaire des sources. Les citations vont donc surtout servir à illustrer (par la convocation de sources primaires et d'exemples), à fournir un cadrage contextuel ou à définir une notion.

Dans le premier cas, les citations mobilisées dans les billets servent à illustrer le propos du chercheur, en produisant des éléments des sources primaires : on trouve ainsi des citations issues d'œuvres étudiées (p. ex. billets n°29, 41) ; des extraits d'un fonds d'archive (p. ex. billet n°84, extraits de la correspondance de Dumézil), ou encore la retranscription de paroles recueillies auprès des sujets d'étude (p. ex. billets n°2, 59). Cette reproduction d'un extrait joue également, dans un certain sens, un rôle probatoire, en ce qu'elle donne un caractère concret à la source convoquée. Or, cette fonction probatoire se trouve renforcée dans le cas d'une citation enrichie hypertextuellement ou mobilisant en complément des matériaux non langagiers : la délinéarisation possible d'un fragment cité vers son cotexte d'une part, la facilitation d'insertion d'extraits iconographiques ou audio(visuels) d'autre part, autorisent la consultation immédiate, par le lecteur lui-même, des sources citées (p. ex. billets n°3, 6, 52 ; billet n°66, reproduisant sous la forme de blocs citationnels de nombreux extraits d'un texte signalé comme disponible sur *Gallica* [fig. 3]).

Fig. 3 : Extrait du billet n°66 (capturé le 5 mars 2018)



Le chercheur-carnetier montre en quelque sorte patte blanche en donnant à l'allocataire la possibilité de vérifier si la citation est convoquée correctement ou à bon escient. Cela va dans le sens d'une observation de Chartier, qui signalait que cette possibilité « transforme profondément les techniques de la preuve et les modalités de construction et de validation des discours de savoir » (Chartier 2006, 18). L'augmentation ou l'enrichissement plurisémiotique des citations sert alors la construction de l'ethos du chercheur carnetier qui donne ainsi, technodiscursivement, l'image d'un scientifique sérieux documentant les sources d'une manière transparente : la fonction d'illustration joue de ce fait un rôle critique.

---

configurent structurellement les écritures de manière spécifique. [...]» ». On notera que, dans ce dernier cas, l'autorité est convoquée pour légitimer une pratique d'écriture scientifique et non un positionnement du chercheur.



Les citations dans les billets assurent également une fonction définitoire, ou de cadrage. Tuomarla indique que la phase d'actualisation recourt le cas échéant aux citations définitoires qui, outre qu'elles informent sur l'auditoire anticipé en ce qu'elles révèlent son niveau de connaissance attendu, participent également du cadrage préalable en convoquant des autorités scientifiques comme sources définitionnelles. Or, si cet usage est attesté dans le corpus (p. ex. citations hypertextualisées à l'entame du billet n°73), il n'est pas certain que ces autorités jouent toujours dans les billets des carnets de recherche un rôle comparable à celui qu'elles assuraient dans un article scientifique. Si Tuomarla insiste sur le fait que le discours scientifique ne tolère pas l'association des guillemets citants avec l'anonymat et estime « pratiquement impensable l'emploi de *zero quotatives* ou de discours évoqués<sup>8</sup> dans le discours scientifique » (Tuomarla 2000, 209), les citations des billets peuvent prendre certaines libertés avec cette norme : que ce soit par la prévalence de la mention du site énonciatif sur le nom d'auteur (cf. *supra*), ou par le fait que certains billets recourent à des citations issues de *Wikipédia* pour proposer une définition cadrante des concepts abordés (p. ex. billet n°73 qui cite la définition selon cette source du modèle communicationnel de Shannon et Weaver, ou le billet n°82 qui reproduit des extraits de l'encyclopédie collaborative pour définir les concepts d'*art sonore* [fig. 4] ou de *spatial music*).

Fig. 4 : Extrait du billet n°82 (capturé le 5 mars 2018)

#### **L'art sonore et les installations sonores**

Il est difficile (et présomptueux) de définir l'*art sonore* (*sound art*), catégorie artistique à laquelle le travail de Janet Cardiff est habituellement rattaché. Selon Wikipedia « *l'art sonore est une discipline artistique dans laquelle le son est utilisé comme médium principal. Comme de nombreux genres d'art contemporain, l'art sonore peut être interdisciplinaire par nature ou être utilisé sous des formes hybrides. On peut considérer que l'art sonore relève de nombreux domaines comme l'acoustique, la psychoacoustique, l'électronique, la musique bruitiste, les médias audio, les sons trouvés ou environnementaux, les paysages sonores, les explorations du corps humain, la sculpture, l'architecture, ainsi que d'autres aspects du discours actuel de l'art contemporain.* » (Wikipedia/EN, article *sound art*).

Par le dispositif d'échange et de discussion qu'il autorise, il arrive aussi que le carnet génère son propre cadrage : on a signalé au chapitre précédent l'exemple du billet n°51, où des énoncés produits en commentaires sont repris et actualisés comme citations pour être discutés ensuite. On voit bien ici comment le carnet de recherche en ligne renoue, tout en la transformant, avec une forme dialogale qui est celle du séminaire, de la « conversation

---

<sup>8</sup> Le discours évoqué étant un discours direct attribué fictivement à une source énonciative, parfois utilisée à des fins de dramatisation dans les articles de presse (Tuomarla 2000, 70 sqq.).



académique » [*conversational scholarship*] (Gregg 2006) – bien que la périodicité liée au rythme des publications sur blog dote cette conversation d'un caractère différé : un premier billet est augmenté de commentaires qui en discutent les propositions, eux-mêmes repris dans un nouveau billet qui fait lui-même l'objet de commentaires.

Il faut encore relever que la fonction d'actualisation ne s'exerce plus exclusivement, dans les billets, par rapport à des citations scientifiques. En effet, comme publications périodiques liées à l'actualité, certains billets réagissent non plus à une actualité de la recherche (qui serait une parution, un événement, une note de réflexion justifiée par l'intérêt présent du chercheur, etc.) mais, également, à une actualité sociale ou culturelle. Les citations servant de cadre à la démarche du chercheur peuvent alors, dans certains cas, être issues de la presse d'information ; et la construction du cadre assure davantage une fonction de repérage, de contextualisation du propos, que de positionnement dans un champ de recherche. Par exemple, le billet n°119, issu du corpus élargi, réagit à une actualité politique : les citations actualisantes émanent de sites de presse, en l'occurrence *RTL* et *Le Nouvel Observateur*.

Fig. 5 : Extrait du billet n°119 (capturé le 5 mai 2018)



des gares, des aéroports et des ports, qui pourraient être prises dans le cadre de la réforme de lois sur la sécurité intérieure. Cette information était reprise récemment sur [rtl](#),

*Le périmètre est aussi agrandi : les contrôles pourront avoir lieu aux abords des gares internationales (et non plus seulement à l'intérieur) ainsi que dans un rayon de 20 kilomètres autour des aéroports et des ports.*

ou sur le site de [l'obs](#)

*ces opérations de contrôles seront mises en place "aux abords" de 373 gares, ports et aéroports, dans un rayon de 20 kilomètres. Une extension considérable puisque jusqu'à présent, ces contrôles restaient cantonnées à l'intérieur de ces espaces accessibles au public.*

Enfin, on mentionnera des pratiques d'autocitation dans les billets de recherche. Pour Tuomarla, les auteurs scientifiques *s'entrecitent* et *s'autocitent*, et l'autocitation apparaît bien, de son point de vue, comme spécifique au discours scientifique. Il s'agit pour le chercheur de s'appuyer sur ses paroles antérieures pour marquer la continuité d'une activité de recherche. La sérialité des publications au sein des carnets crée, ne serait-ce que matériellement, la possibilité d'un retour réflexif sur les écrits du chercheur par la mise en présence de plusieurs strates d'écriture. Ce retour est aussi autorisé par les autocitations, peu fréquentes<sup>9</sup> mais toutefois

---

<sup>9</sup> En général, les renvois aux dits antérieurs du chercheur, au demeurant très présents, se font par *technomot* ou *technosegment* du type « voir [ce billet](#) » sans qu'il n'y ait d'extrait cité – et donc, sur le mode de l'allusion dans la convocation de l'intertexte.

attestées. Ainsi, dans le billet n°54, la locutrice, par un détachement typographique, cite les notes prises lors d'un déplacement ; la citation est suivie de la mention « Extrait de mon carnet de voyage. Je suis à Chennai, en juin 2011, cela fait une semaine que je suis arrivée sur place ». On trouve encore, dans le corpus élargi, d'autres autocitations mobilisant d'une manière similaire des notes de statut intermédiaire : le billet n°116 accompagne la photographie du cahier dans lequel la chercheuse consigne les matériaux bruts de sa recherche d'une citation extraite de ces notes de terrain ; de même, le billet n°130 cite, sous la forme de photographies, les annotations prises par le chercheur dans un livre au cours d'une activité de recension (annotations qui sont retranscrites en légende de l'illustration). On signalera encore, pour le premier de ces exemples, une forme toute particulière de citation dans l'image d'accroche du billet, sous la forme d'une pancarte numérique (soit un technographisme) brandie par la chercheuse, énonçant l'intitulé de la catégorie du carnet de recherche (« Ma thèse en faillite »). Enfin, l'autocitation peut aussi porter sur des éléments d'iconographisation : le billet n°51, citant et discutant les commentaires d'un billet antérieur (cf. *supra*), ré-énonce en tant qu'image d'accroche une photographie déjà présente dans ce billet précédent.

Comme on le constate, l'autocitation porte ici essentiellement sur des énoncés préparatoires, qui ne devraient pas connaître la publicité dans une démarche de communication scientifique traditionnelle. L'autocitation assure ici aussi un rôle de construction de l'ethos du chercheur. Il ne s'agit plus toutefois de s'appuyer sur sa production antérieure pour asseoir une légitimité énonciative, mais plutôt de mettre en évidence des pratiques montrant le travail de recherche envisagé dans un aspect sécant, dans son actualité, reposant sur la mobilisation d'outils et de méthodes dont le carnet de recherche conserve la trace ; montrant un chercheur dans son activité mais pas dans une tour d'ivoire, en ce qu'il recourt à des pratiques discursives numériques liant le verbe à l'iconographie qui sont tout à fait courantes (voire populaires) dans les pratiques sociales liées au numérique : par exemple, le procédé de la pancarte numérique est généralement utilisé dans les campagnes militantes (féministes, notamment). En ce sens, on peut considérer que ces autocitations jouent aussi un rôle argumentatif dans le billet, appuyant la thèse d'une science ouverte qui se veut inscrite dans le monde, renforçant les liens entre université et société. En outre, dans les deux derniers exemples montrés, ces autocitations sont inséparables d'une fonction ludique.

### **2.2.2. Fonction ludique ou de connivence**

Cette fonction ludique s'affiche, plus franchement encore, par des technographismes ou des citations puisant leur matière dans la culture populaire. Ainsi, le billet n°42 (fig. 6) s'ouvre, d'une part, sur un technographisme mettant en scène James Dean dans le film *La fureur de vivre* (1955)<sup>10</sup> et, d'autre part, sur une citation qui consiste en une phrase culte

---

<sup>10</sup> *La fureur de vivre* (*Rebel Without a Cause*, 1955) est un film américain réalisé par Nicholas Ray. (source : *Wikipédia*). Ce film, avec *À l'Est d'Eden* (*East of Eden*, 1955 également), a contribué à forger le mythe de James Dean comme icône de la jeunesse incomprise dans la culture populaire.

(« *don't panic* ») figurant sur la couverture du *Guide du voyageur intergalactique*, d'après l'œuvre de science-fiction humoristique de Douglas Adams (avec la mention de la source énonciative hyperliée).

Fig. 6 : Extrait du billet n°42 (capturé le 7 janvier 2019)



Comme le conseille [le meilleur guide de la galaxie](#) : *don't panic* ! Il en faut plus pour remettre en cause l'existence du carnet *ParenThèses*.

D'autres technographismes mobilisant des références cinématographiques ou télévisuelles contemporaines parsèment ce billet<sup>11</sup> ; on en trouve aussi, sous la forme de *gifs* animés, dans le billet n°7 ou encore, au sein du corpus élargi, dans un magazine de vulgarisation comme le carnet *Mondes sociaux* qui illustre fréquemment ses publications de technographismes.

Ces citations à fonction ludique établissent une connivence avec l'auditoire anticipé dont on voit bien ici qu'il dépasse largement le public spécialisé (ce qui est assez logique dans le cas d'un magazine de vulgarisation, mais ce type de citation se retrouve aussi ailleurs) : le discours des billets de recherche mobilise certes un intertexte scientifique, mais plus uniquement. En outre, ce n'est pas ici le seul énoncé répété qui fonde la connivence avec l'allocutaire, mais le mode même de citation associé à des pratiques de communication nativement numériques qui ne sont pas spécialement liées à la recherche (comme le recours aux mêmes internet, par exemple).

### 3. Conclusion : de la citation au partage

Le premier constat général que l'on peut effectuer après analyse du corpus, c'est que les citations des billets de recherche, qu'elles soient ou non enrichies hypertextuellement, n'assurent qu'assez occasionnellement une fonction de positionnement scientifique reposant sur des sources secondaires. Elles font par contre intervenir des exemples, des sources primaires (documents, manuscrits, ouvrages littéraires, etc.), ou assurent une fonction d'actualisation pouvant convoquer des sources extérieures à la recherche (p. ex. sources de presse ou encyclopédie collaborative). L'augmentation des citations ainsi que le recours aux technographismes servent la construction de

---

<sup>11</sup> On ajoutera que plus loin, le locuteur se prend à citer la devise de son cercle estudiantin : « *Primum philosophare, deinde bibere. Sed nostra philosophia bibendum est. Ergo bibere, deinde bibere.* », créant à nouveau une distance avec l'intertexte scientifique attendu.

l'ethos discursif du chercheur – ce qui, soit dit en passant, s'inscrit dans une continuité de pratiques puisque les citations scientifiques sont ordinairement mobilisées pour asseoir la légitimité énonciative du locuteur –, en donnant à voir un chercheur-carnetier transparent quant à ses sources, mais aussi capable de produire des énoncés numériques alignés sur les pratiques discursives d'autres domaines d'activités du web. Seulement, l'intertexte mobilisé par les citations excède ici largement le seul intertexte scientifique ; il s'inscrit dans un univers de publication plus large, incluant des textes médiatiques ou populaires. De ce point de vue, ces citations confèrent au discours une valeur (ceci étant toujours à ranger dans une continuité des pratiques) qui est ici celle d'un usage concret dans le champ extra-académique ; mais aussi, celle d'une prise de distance à l'égard de pratiques de publication davantage légitimées par le champ académique, qui feraient pour leur part l'objet d'une valorisation bibliométrique.

Le deuxième constat est que, comme l'ont montré des travaux comme ceux de Vitali Rosati, la figure d'auteur elle-même pose problème dans l'environnement numérique (Vitali-Rosati 2014, 2016) – et ce, notamment, en raison de la démultiplication des instances énonciatives qui interviennent dans les énoncés natifs du web. Certaines citations sont ici référencées d'après un site externe qui apparaît comme une production collaborative (*Wikipédia* par exemple), ou uniquement sur la base d'une URL. D'autres citations, faisant notamment intervenir des éléments de culture populaire (comme les mêmes internet), surviennent encore dans le discours scientifique sans être spécialement référées à une figure d'auteur qui ferait autorité : elles sont au contraire le produit d'une construction collective.

Une dernière remarque, qui serait plutôt d'ordre général dans l'environnement numérique mais qui n'est pas sans répercussion sur le discours scientifique des billets, porte sur un possible affaiblissement de ce que Compagnon nommait le *travail de la citation* (Compagnon 1979), soit l'idée que c'est la fonction de découpage et de réassemblage des extraits qui importe quand on cite. Cette fonction se trouve standardisée par les dispositifs techniques prenant en charge les technodiscours rapportés et générant automatiquement des vignettes liées aux publications citées ou partagées (comme on peut par exemple le voir dans les cartes *Twitter*, dont les métadonnées sont embarquées et visent donc le texte dans sa totalité) – ce n'est ici plus vraiment l'extrait qui a de la valeur en tant que citation signifiante. La même chose se passe, on l'a vu, pour les citations automatisées d'*Hypothèses* ; d'autres dispositifs, on l'a également signalé, citent une œuvre (chanson, documentaire, livre *Google Books*) dans sa totalité, sans opération de sélection. À cette affaiblissement de l'extrait par la standardisation de la découpe, ou son absence, semble correspondre dans les textes disposant d'un degré de numéricité élevé (Paveau 2015) la prévalence de l'enrichissement hypertextuel sur la citation au sens strict. Il y a toutefois lieu de souligner, une fois encore, une continuité dans les usages : le fait que l'enrichissement hypertextuel, fonctionnant sur le mode de l'allusion, semble davantage utilisé que le recours aux citations *stricto sensu* peut être mis en parallèle avec une observation faite par Boch et Grossmann à partir de l'étude d'un corpus d'articles linguistiques, aboutissant au constat que l'évocation restait le mode privilégié de référencement des sources scientifiques (Boch et

Grossman 2002) – à la différence près que la relation hypertextuelle offre l’opportunité concrète de vérifier la bonne interprétation d’une évocation ou de saisir une allusion en consultant directement l’intertexte qui la sous-tend. D’un autre côté, on pourrait dire considérer que, si ce *travail* de la citation, dans le sens du travail de découpage et de réassemblage artisanal d’extraits textuels, se trouve affaibli, l’économie générale du web repose tout entière sur les pratiques de citation machiniques, de fragmentation<sup>12</sup> et d’agrégation des formes écrites circulantes : les *écrits d’écran* (Souchier 1996) s’organisent en cadres énonciatifs distincts, ce qui les rend fondamentalement polyphoniques ; Doueïhi évoquait quant à lui une *culture anthologique* qui serait propre au numérique (Doueïhi 2011, 201). Il semble donc qu’on peut à tout le moins pointer une tension entre cette prévalence de la citation dans les textes numériques (au sens large, celui d’*écrits d’écran*) et le fait que le travail de découpage personnalisé d’un extrait que l’on ré-énonce tendrait à s’affaiblir au profit d’une mise en circulation d’une totalité textuelle embarquée sous un fragment généré de manière automatique. Enfin, si l’on a préféré se concentrer sur la citation comme reposant sur la reproduction d’un extrait attribué à un site énonciatif antérieur, il faudrait encore mentionner, par exemple, la présence dans le corpus de ce que Rabatel nomme des « s/citations » :

à côté des formes linguistiques bien répertoriées du report de discours, [coexistent] de nouvelles modalités de citation et de représentations d’espaces mentaux qui ne passent pas par des paroles rapportées. Ces modalités relativement originales de discours représentés correspondent notamment à des formes inédites de citations en contexte pluri-sémiotique, telles qu’on les rencontre sur les sites du web, c’est pourquoi elles sont à ranger dans la catégorie des *s/citations*. (Rabatel 2017, 379)

On trouve ainsi de nouvelles formes d’enchâssements énonciatifs, où un texte englobant contient des liens débouchant sur d’autres textes ou discours, ces liens étant souvent commentés par un discours d’escorte (ex. billet n°109). D’une certaine manière, ces *s/citation* renouent avec une des fonctions originelles du blog, celle d’annuaire du web (*web-log*), d’où le dispositif tire d’ailleurs son nom (Stassin 2016, 25 *sqq.*). C’est ainsi la localisation d’un discours autre, le représentant dans son ensemble par un marquage typographique (celui du segment cliquable) qui pourrait apparaître comme une nouvelle modalité citationnelle des textes numériques natifs, participant d’une démarche plus globale de mise à disposition de ressources par

---

<sup>12</sup> Il faut signaler une continuité d’usages en ce qui concerne le rôle du fragment dans la pratique savante : voir à ce sujet (Kembellec et Bottini 2017). Les auteurs proposent la notion de *péricope* comme « fragment textuel formant une unité ou une pensée cohérente qui a du sens dans son cadre d’écriture, mais aussi indépendamment de son contexte » ; le balisage des documents numériques par une segmentation en péricopes permettrait ainsi aux liens hypertextes de pointer, non vers une totalité textuelle, mais vers un fragment.

enrichissement hypertextuel qui se combine à, ou supplante, la pratique de citation traditionnelle, avec laquelle elle entre en tension.

## Bibliographie

*Tous les liens de l'article ont été vérifiés le 9 janvier 2019.*

- Boch, F. et F. Grossman (2002) : « Se référer au discours d'autrui, quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes », *Enjeux, L'écrit dans l'enseignement supérieur*, 2 (54) : 41-51.
- Broudoux, É. (2017) : « Autorité scientifique et épistémologie à l'épreuve de la mesure des citations », *Études de communication. langages, information, médiations*, 48 (juin) : 177-98. <https://doi.org/10.4000/edc.6841>.
- Chartier, R. (2006) : « L'écrit sur l'écran. Ordre du discours, ordre des livres et manières de lire », *Entreprises et histoire*, 43 (juin) : 15-25.
- Compagnon, A. (1979) : *La Seconde main ou le Travail de la citation*. Paris, Seuil.
- Doueihi, M. (2011) : *Pour un humanisme numérique*. Paris, Seuil.
- Gregg, M. (2006). « Feeling Ordinary: Blogging as Conversational Scholarship ». *Continuum*, 20 (2) : 147-60. <https://doi.org/10.1080/10304310600641604>.
- Jeanneret, Y. (2004) : « Une monographie polyphonique. Le texte de recherche comme appréhension active du discours d'autrui », *Études de communication. langages, information, médiations*, 27 (décembre). <https://doi.org/10.4000/edc.183>.
- (2014) : *Critique de la trivialité: Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Paris, Editions Non Standard.
- Kembellec, G. et Th. Bottini (2017) : « Réflexions sur le fragment dans les pratiques scientifiques en ligne : entre matérialité documentaire et péricope », in *20<sup>e</sup> Colloque International sur le Document Numérique : CiDE.20*. Villeurbanne, France. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01700064>.
- Paveau, M.-A. (2015) : « Ce qui s'écrit dans les univers numériques », *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2014-1 (février). <https://doi.org/10.4000/itineraires.2313>.
- (2016) : « Des discours et des liens. Hypertextualité, technodiscursivité, écriture », *Semen - Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 42: 23-48.
- (2017) : *L'analyse du discours numérique: Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris, Hermann.
- Rabatel, A. (2017) : *Pour une lecture linguistique et critique des médias*. Lambert-Lucas.
- Rentier, B. (2018) : *Science ouverte, le défi de la transparence*. Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- Reuter, Y. (2001) : « Je suis comme un autrui qui doute: Le discours des autres dans l'écrit de recherche en formation », *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 24 : 13-27.
- Rosier, L. (2008) : *Le discours rapporté en français*. Paris, Editions OPHRYS.
- Rosier, L. et F. Grossmann (2018) : « Du discours rapporté au discours partagé. Analyser les usages du discours rapporté hypertextualisé ». In *Le discours hypertextualisé. Espaces énonciatifs mosaïques*, édité par Justine Simon, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté : 41-64.
- Souchier, E. (1996), « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique », *Communication et langages*, 107 (1): 105-19. <https://doi.org/10.3406/colan.1996.2662>.
- Stassin, B. (2016) : *La blogosphère info-doc : une communauté de savoir, une mosaïque de médiations*. Toulouse, Cepaduès.

- Tuomarla, U. (2000) : *La citation : mode d'emploi sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Helsinki: Suomalainen tiedeakatemia = Academia scientiarum fennica.
- Vitali-Rosati, M. (2014) : « Digital Paratext, Editorialization, and the Very Death of the Author ». In *Examining Paratextual Theory and its Applications in Digital Culture*, édité par Nadine Desrochers et Daniel Apollon, Hershey, IGI Global, 110-27.
- (2016) : « What is editorialization? », *Sens public*, janvier. <http://www.sens-public.org/article1059.html>.

### *Table des illustrations*

- Fig. 1 : Barthes, S. (2017). « La “purge rurale” de 1971 ». Billet. *Alerte spoilers !* (blog). 20 juin 2017. <http://seriestv.hypotheses.org/462>.
- Fig. 2 : Xénie, N. (2017). « Combats (personnels) pour l’Histoire ». Billet. *Tribulations historiennes. Le quotidien de jeunes chercheur.es en histoire* (blog). 22 décembre 2017. <https://tribulations.hypotheses.org/5003>.
- Fig. 3 : Sanna, F. (2017). « Au métro comme à la mine ». Billet. *En marge d’une recherche sur les mines, les mineurs et le travail minier* (blog). 4 juillet 2017. <https://mine.hypotheses.org/320>.
- Fig. 4 : Peccatte, P. (2017). « *The Forty Part Motet*, une composition musicale de la Renaissance au musée ». Billet. *Déjà Vu. Carnet de recherche de Patrick Peccatte* (blog). 28 décembre 2017 [mise à jour du 16 octobre 2018]. <http://dejavu.hypotheses.org/3229>.
- Fig 5 : Charpentier, A. (2017). « Tous des (potentiels) terroristes ? » Billet. *Freakonometrics* (blog). 3 décembre 2017. <https://freakonometrics.hypotheses.org/51691>.
- Fig 6 : Verreycken, Q. (2017). « Observation (pas trop) participante d’une défense de thèse ». Billet. *ParenThèses* (blog). 8 mai 2017. <http://parenthese.hypotheses.org/1761>.